

Bulletin du FMI

FORUM SUR L'EFFICACITÉ DE L'AIDE

L'Afrique doit augmenter ses dépenses de santé, recommande le FMI

Bulletin du FMI en ligne
2 septembre 2008

- Les dépenses de santé progressent légèrement en Afrique, où elles représentaient en moyenne 1,8 % du PIB en 2007
- Cette hausse ne sera pas suffisante, à elle seule, pour améliorer la situation sanitaire
- Il faudrait aussi affecter des crédits suffisants aux secteurs connexes, tels que l'eau ou l'assainissement

L'Afrique doit accroître sensiblement ses dépenses de santé, a déclaré M. Murilo Portugal, Directeur général adjoint du FMI, lors du forum international sur l'efficacité de l'aide qui s'est tenu à Accra (Ghana). M. Portugal, qui participait à une table ronde sur le financement des interventions dans ce secteur organisée à l'occasion du [Troisième forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide](#), a observé que les dépenses de santé de l'Afrique « n'ont augmenté que de façon marginale », pour passer d'une moyenne de 1,6 % du PIB en 2000 à 1,8 % en 2007.

« Le FMI est favorable à une hausse des dépenses consacrées aux secteurs prioritaires, et notamment à la santé », a-t-il indiqué ce 2 septembre, avant d'ajouter que cette hausse est importante pour atteindre les [Objectifs du Millénaire pour le développement](#), dont trois sont liés à la santé.

M. Portugal a rappelé que les dépenses publiques de santé sont peu élevées dans les pays à faible revenu, notamment en Afrique, et qu'il est fréquent que les chiffres globaux n'englobent pas toutes les dépenses liées à la santé, car la plupart d'entre elles sont de nature extrabudgétaire.

Dégager une marge de manœuvre budgétaire viable pour financer les dépenses prioritaires est un élément essentiel des conseils de politique économique donnés par le FMI ces dernières années, a déclaré M. Portugal. Les pays membres qui souhaitent se ménager une telle marge disposent de plusieurs options ; ils peuvent en effet :

- mobiliser des *[recettes intérieures additionnelles](#)*, ce que beaucoup d'entre eux sont en mesure de faire,
- *redéployer des ressources* affectées à des emplois moins productifs, tels que les subventions non ciblées ou les activités improductives des administrations,
- contracter des *emprunts supplémentaires*

- ou bénéficier d'une *augmentation de l'assistance financière extérieure*, et c'est pour cela que la [prévisibilité de l'aide](#) revêt une telle importance.

L'augmentation des dépenses de santé ne suffira pas, à elle seule, à améliorer la situation sanitaire, a estimé M. Portugal. Les progrès dans ce domaine résultent de facteurs complexes, tels que le niveau d'instruction des femmes, qui influe sur les taux de mortalité infantile et de fécondité. L'amélioration de la qualité de l'eau et des systèmes d'assainissement est également primordiale.

« C'est pourquoi, lorsque nous recommandons aux pays membres d'affecter des crédits supplémentaires aux dépenses de santé, nous devons aussi les appeler à prévoir des financements suffisants pour les secteurs complémentaires sans lesquels notre objectif ultime d'amélioration de la situation sanitaire risque de demeurer hors d'atteinte », a expliqué M. Portugal.

Des flux d'aide prévisibles

Les ministres de plus d'une centaine de pays, les dirigeants des institutions financières internationales et des représentants des organisations donatrices et de la société civile venus du monde entier étaient présents au forum d'Accra.

Durant les mois de préparation du forum, qui se sont tenus du 2 au 4 septembre, les services du FMI ont pris part aux efforts déployés pour trouver un consensus sur l'ordre du jour des réunions, et ont insisté en particulier sur la prévisibilité nécessaire des flux d'aide.

La réunion d'Accra s'est tenue à un moment crucial, car il s'est écoulé un peu plus de la moitié de la période qui nous sépare de la date butoir de 2010 retenue dans la [Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide](#), et nous sommes à mi-chemin de la date limite de 2015 convenue pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) énoncés par les Nations Unies.

Ce forum de haut niveau a pour objectifs non seulement de faire le bilan des progrès accomplis et d'évaluer les obstacles à surmonter, mais aussi d'élargir le dialogue sur l'efficacité de l'aide à de nouveaux acteurs et de fixer le cap à suivre pour renforcer les efforts consentis dans ce domaine.

Réduire le recours aux plafonds de la masse salariale

M. Portugal a rassuré les délégués en précisant que le FMI a fortement diminué, dans ses programmes, le recours aux plafonds de la masse salariale.

« Conformément à la nouvelle politique approuvée par notre Conseil d'administration en juillet 2007, les plafonds de la masse salariale ne seront utilisés dans les programmes appuyés par le FMI que si les considérations macroéconomiques le justifient et dans les cas où la capacité du gouvernement à maîtriser ces dépenses est particulièrement limitée, comme cela arrive en situation post-confliktuelle », a déclaré M. Portugal. « Notre institution s'est d'ores et

déjà engagée dans cette voie. À l'heure actuelle, aucun programme appuyé par le FMI dans le cadre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) ne retient le plafonnement de la masse salariale parmi ses *critères de réalisation* et seuls 3 de ces 23 programmes incluent un tel plafond parmi leurs *cibles indicatives* », a-t-il rappelé.

Dans le passé, certains critiques ont soutenu que le plafonnement de la masse salariale du secteur public avait empêché les pays à faible revenu d'utiliser les ressources des bailleurs de fonds pour développer l'emploi dans des secteurs clés pour la lutte contre la pauvreté comme la santé ou l'éducation. Mais le [FMI a indiqué clairement](#) que ce plafond ne devrait être utilisé que lorsqu'il est manifestement justifié.

Adressez-nous vos commentaires à imfsurvey@imf.org

Traduction d'un article paru en anglais dans *IMF Survey Magazine*, qui peut être consulté à www.imf.org/imfsurvey.